

La Culture lutte, notamment, compte lancer à l'automne une initiative pour ancrer le principe d'un cofinancement canton-communes des structures culturelles

# Initiative contre le désenchevêtrement

PROPOS RECUEILLIS PAR  
RACHAD ARMANIOS

**Culture** ► Après le cri d'alarme, le combat. Début 2017, la Culture lutte diffusait une lettre ouverte, signée par 400 personnes<sup>1</sup>. Le but: alerter la République sur les conséquences négatives du processus de désenchevêtrement des tâches entre les communes et le canton sur la politique culturelle. La semaine dernière, le mouvement réuni en plénière a décidé de participer à un groupe de travail afin de lancer cet automne une initiative populaire cantonale pour graver dans la Constitution genevoise le principe d'une culture diversifiée, fondée sur la concertation avec les milieux concernés et – nerf de la guerre – cofinancée par les communes et le canton. Entretien avec trois responsables de la Culture lutte: Laurent Valdès, artiste vidéaste indépendant, Nathalie Tacchella, chorégraphe et codirectrice du théâtre du Galpon, et Laurent Graenicher, président de Fonctions Cinéma.

**La loi sur la répartition des tâches (LRT) est entrée en vigueur début 2017. Avec quelles conséquences?**

**Laurent Valdès:** La saignée que nous craignons est maintenant une réalité, car les communes – dans les faits surtout la Ville de Genève – sont désormais seules à soutenir la création, mais ne comblent de loin pas ce que donnait auparavant le canton aux artistes précaires ou qui ont besoin de subventions pour des projets punctuels. Le premier train de lois a concerné les pe-



Laurent Valdès, Nathalie Tacchella et Laurent Graenicher, devant le Théâtre du Galpon. RA

tites structures, et on voit combien la négociation à propos des paquebots culturels est maintenant compliquée. Pour qui avait des doutes sur le fait que cela pourrait mal se passer, la conférence de presse des employés du Grand Théâtre et de la Bibliothèque de Genève les ont balayés (lundi, ils ont affirmé que la Ville était prête à brader leurs conditions de travail et salariales dans le changement de gouvernance à venir, ndr<sup>2</sup>)!

**Nathalie Tacchella:** Il est évident que le transfert de charges engendre et engendrera des pertes pour la culture, malgré la promesse d'opérations

neutres. L'objectif affiché est de traquer les doublons, mais l'enchevêtrement est bénéfique, car il s'agit en réalité de complémentarité. Découpler l'aide à la création (communes) et à la diffusion (canton), c'est une perte de savoir-faire de la part d'administrations qui ne se parlent pas. Pourtant, pour monter un bon projet, il faut dès le départ réfléchir à comment il sera diffusé.

**Votre lettre ouverte a-t-elle reçu des réponses?**

**Laurent Graenicher:** Assez peu, mais elle a permis de renouer un peu le dialogue avec les autorités, rompu par la LRT.

**L. V.:** Le Rassemblement des acteurs culturels avait été créé pour élaborer une véritable réflexion, qui a débouché sur la loi sur la culture. Mais la LRT a ensuite été négociée comme on joue au Monopoly et sans concertation aucune. Cela a été vécu comme un véritable désaveu. Aujourd'hui, avec le refus en commission du Grand Conseil de voter 3 millions de francs pour le fonctionnement du Grand Théâtre, on voit que les politiques se comportent comme des marchands de tapis. Car la droite cantonale oublie que, pour l'amadouer et éviter un grand trou à la gare CEVA des

Eaux-Vives, la Ville a accepté d'assumer seule les 6 millions d'augmentation du budget de fonctionnement de la Nouvelle Comédie. Or, vu la configuration du Conseil municipal, il risque de faire payer le trou budgétaire aux artistes! Et il faudra à l'avenir aussi assurer le fonctionnement de la Cité de la musique. Genève fait preuve de myopie, tout en ayant de grandes et légitimes ambitions culturelles.

**La LRT a été votée en 2016... Maintenant quel est votre plan d'action?**

**L. G.:** Elle a été adoptée avec enthousiasme par des députés

qui n'ont peut-être pas mesuré ses conséquences. Pour notre part, nous préparons la mobilisation contre les coupes budgétaires en Ville de Genève, tandis que les magistrats négociaient dans notre dos la LRT. Aujourd'hui, il nous est très compliqué de modifier cette loi avec un discours constructif. C'est pourquoi nous avons décidé de participer à un groupe de travail afin de lancer une initiative pour développer l'article constitutionnel sur la culture.

**N. T.:** Selon la Constitution fédérale, c'est aux cantons d'assumer la politique culturelle. Aujourd'hui, l'Etat de Genève n'a pas les outils pour développer la vision globale qu'il est censé garantir. Le canton se défait sur les communes et les artistes de la prise de risque à la création, ne gardant que la diffusion tout en souhaitant hériter des grandes structures de prestige. Tout l'enjeu est d'insister sur une culture diversifiée, allant du Grand Théâtre à la Cave 12, sur la concertation avec les acteurs culturels et d'inscrire le principe de cofinancement des structures, des projets, des compagnies, etc. plutôt que les financements parcelés et exclusifs. C'est la seule façon de permettre à chaque partenaire de prendre ses responsabilités.

**Qui sera dans le comité d'initiative?**

**L. G.:** Il ira au-delà de la Culture lutte et comprendra des gens de toutes les disciplines culturelles. Il sera non partisan. I

<sup>1</sup>www.lecourrier.ch/146227/la\_culture\_lutte\_par\_lettre\_ouverte

<sup>2</sup>Le Courrier de mardi.